



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones de revitalisation rurale

Question écrite n° 103766

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier interroge M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur les 300 millions d'euros débloqués pour l'aménagement des bourgs-centres, essentiels pour la cohésion sociale de nos territoires ruraux. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la répartition géographique de ces investissements.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103766

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 avril 2017](#), page 2833

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)